Pandémie Covid-19 : Le calendrier estival modifié

Le bureau fédéral de la FFA s'est réuni par visioconférence le mercredi 18 mars, afin de prendre plusieurs décisions importantes concernant le déroulé de la saison estivale 2020.

« *Nous sommes conscients des incertitudes liées à la situation sanitaire actuelle, qui empêchent athlètes et clubs d'avoir une visibilité à court et moyen terme sur leur pratique*, entame **André Giraud**, président de la FFA. *Nous avons souhaité leur apporter des premières réponses, en tenant compte de l'annulation d'un certain nombre de compétitions nationales et internationales, même si nous sommes encore en attente d'une décision du comité international olympique concernant les Jeux de Tokyo.* »

Il a été décidé à l'unanimité, après consultation du directeur technique national et des présidents de la commission nationale des athlètes et de la commission sportive et d'organisation, qu'aucune compétition piste de niveau national, meetings compris, ne pourra avoir lieu en France jusqu'au 24 mai inclus. Les deux tours du championnat de France des clubs sont donc exceptionnellement annulés cette année et seront organisés en 2021, avec les mêmes compositions de poules que celles prévues pour cette saison. De plus, plusieurs meetings nationaux ou internationaux programmés au mois de mai ne pourront pas se tenir aux dates initialement prévues.

« *L'annulation du championnat de France des clubs est un crève-cœur pour notre Fédération*, souligne **André Giraud**. *Nous sommes tous très attachés à cette compétition, qui incarne l'essence collective de notre sport et véhicule de si belles valeurs. Cependant, nous avons tenu à prendre une décision responsable et citoyenne, et nous considérons que les mesures actuellement en vigueur sur le territoire national ne permettront aux athlètes de préparer dans des conditions raisonnables cette compétition.* »

Les championnats de France de trail et du semi-marathon maintenus

En revanche, certaines compétitions running sont maintenues. « *L'entraînement pour des compétitions piste nécessite une pratique le plus souvent collective (au minimum entraîneur/athlète) en salle ou sur stade avec des installations spécifiques actuellement fermées*, explique **Martine Prévost**, médecin et membre du bureau fédéral, qui a apporté son éclairage médical tout au long de la réunion. *Une reprise trop rapide de la compétition pourrait également augmenter le risque de blessure. A contrario, les personnes pratiquant le running peuvent encore s'entretenir pour conserver la forme acquise.* »

Les Championnats de France de trail, programmés le 23 mai à Salers (Cantal), pourraient donc avoir lieu à la date prévue, sous réserve de la nécessaire autorisation préfectorale. Il en va de même pour les championnats de France du semi-marathon, qui doivent se dérouler aux Sables-d'Olonne (Vendée) le 31 mai.

Par ailleurs, les ligues et comités pourront aménager et réorganiser leur calendrier de compétitions en tenant compte de ces décisions fédérales.

Le prochain bureau fédéral se tiendra le 16 avril et, selon l'évolution de la situation sanitaire, pourrait être amené à prendre d'autres décisions concernant la saison estivale.

Validation du bureau fédéral pour le report ou l'annulation de compétitions marche et running

- 14-15 mars : Championnats de France de grand fond marche (24 h) à Château-Thierry **reportés en octobre**
- 22 mars : Championnats de France des 20 et 50 km marche/critérium national de printemps des jeunes de Marche à Gien **reportés au 25 octobre**
- 29 mars : Match interligues running à Elbeuf-sur-Seine **annulé**
- 25 avril : Championnats de France du 100 km à Belvès **annulés**
- 9 mai : Championnats de France Open du 10 000 m et de durée U18 à Pacé **reportés**
- 13 juin : Championnats de France du 10 km à Langueux **reportés au 27 septembre**